

15 janvier 2024

AVIS AUX MÉDIAS

ÉLECTION PARTIELLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PREMIÈRES NATIONS DÉBUT DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION AU VOTE

Il est maintenant possible de s'inscrire au vote pour l'élection partielle d'un ou d'une commissaire à la Commission scolaire des Premières Nations. Le scrutin prendra fin le lundi 12 février, à 20 h.

Renseignements sur l'inscription au vote

- Période d'inscription : en cours
- Date limite pour l'inscription au vote par correspondance : lundi 5 février, à midi
- Date limite pour l'inscription au vote en ligne : lundi 12 février, à 19 h

Marche à suivre pour l'inscription au vote

On invite les électrices et les électeurs à s'inscrire le plus tôt possible en soumettant leur demande et une copie d'une pièce d'identité au electionsyukon.ca/fr.

Mise en candidature

La période de mise en candidature débutera le jeudi 18 janvier. Il est possible de se procurer une trousse de mise en candidatures sur electionsyukon.ca/fr.

Critères d'admissibilité

Pour voter ou présenter sa candidature à cette élection partielle, il faut avoir la citoyenneté canadienne, avoir au moins 18 ans et remplir l'une des conditions suivantes :

- être le parent d'un élève qui fréquente une école qui relève de la Commission scolaire des Premières Nations;
- être membre ou en droit de devenir membre d'une Première Nation du Yukon, avoir comme langue ancestrale l'une des langues des Premières Nations du Yukon et résider au Yukon depuis au moins trois mois.

Modalités de vote

Le vote se fera exclusivement en ligne et par correspondance; il n'y aura pas de vote en personne.

Informations sur l'élection

Pour en savoir plus sur l'inscription au vote, le scrutin et la mise en candidature ainsi que pour connaître les dernières nouvelles concernant l'élection, allez au electionsyukon.ca/fr ou suivez @ElectionsYukon sur Facebook, Instagram et X (auparavant Twitter).

Renseignements

Colleen Madore
Élections Yukon
867-667-8683

Directrice générale adjointe des élections
schools@electionsyukon.ca

Pour en savoir plus sur la Commission scolaire des Premières Nations, visitez le fnsb.ca.

Pièce jointe : Dates importantes de l'élection partielle de la Commission scolaire des Premières Nations

DATES IMPORTANTES

- **Lundi 15 janvier : Début de la période d'inscription au vote en ligne ou par correspondance**
L'inscription anticipée au vote par correspondance facilite l'envoi en temps opportun des trousseaux de vote.
- **Jeudi 18 janvier : Début de la période de mise en candidature**
Les formulaires de déclaration de candidature peuvent être soumis à Élections Yukon.
- **Jeudi 1^{er} février, à midi : Fin de la période de mise en candidature**
Si plus d'une déclaration de candidature a été reçue, un scrutin sera tenu.
- **Vendredi 2 février : Début du scrutin**
Les personnes qui ont présenté une demande de vote en ligne recevront un NIP et un lien vers le portail de vote par courriel.
- **Lundi 5 février, à midi : Fin de la période d'inscription au vote par correspondance**
Cette date tient compte du temps qu'il faut pour livrer les trousseaux de vote et du fait que les bulletins de vote doivent être retournés à Élections Yukon avant la fin du scrutin pour être comptabilisés.
- **Lundi 12 février, à 19 h : Fin de la période d'inscription au vote en ligne**
Cette date tient compte du temps qu'il faut pour approuver une demande d'inscription au vote en ligne et pour voter avant la fin du scrutin.
- **Lundi 12 février, à 20 h : Fin du scrutin**
Pour être comptabilisé, un bulletin de vote doit être reçu par Élections Yukon.